

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025, LE NOUVEAU SCHÉMA DE GESTION DES DÉCHETS DE L'AGGLOMÉRATION S'APPLIQUERA.

2025 LES DÉCHETS ça change !

POURQUOI ÇA CHANGE ?

- 1 Pour réduire l'impact environnemental de la gestion des déchets
- 2 Pour harmoniser les services pour tous les habitants du territoire
- 3 Pour maîtriser les coûts

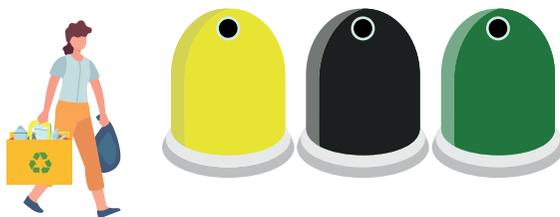
J'HABITE LISIEUX NORMANDIE, QU'EST-CE QUI CHANGE POUR MOI EN 2025 ?

Je pratique le **compostage** pour réduire le volume de mes déchets ménagers.



Ma collectivité met en place **l'apport volontaire**.

Je me rends dans un lieu unique près de chez moi pour y déposer les déchets recyclables, le verre et les déchets ménagers.



A partir de 2026, je paye en fonction des déchets ménagers que je produis avec la mise en place de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative**.



EN ATTENDANT 2025,
RIEN NE CHANGE
POUR MOI !

Renseignements | environnement@agglo-lisieux.fr | 02 50 68 90 27

lisieux-normandie.fr

LISIEUX
NORMANDIE

ENVIRONNEMENT